

NOM :

**EXAMEN ARBITRE REGIONAL
QUESTIONNAIRE COMMUN AUX TROIS ARMES**

- 1 - A l'occasion d'une rencontre par équipe, les assesseurs changent de côté :
- à la demande de l'arbitre
 - après trois relais
 - à chaque relais
- 2 - Si un tireur refuse de rencontrer un autre tireur régulièrement engagé :
- il reçoit un carton jaune pour refus d'obéissance
 - il reçoit un carton rouge pour combat non loyal
 - il reçoit un carton noir
- 3 - Le tireur saisit l'arme de son adversaire avec sa main non armée et la détourne de sa surface valable :
- l'arbitre n'arrête pas le combat
 - l'arbitre donne un carton rouge et annule la touche éventuellement portée par le tireur fautif
 - l'arbitre lui donne un carton jaune pour combat non loyal
- 4 - Une attaque est simple lorsqu'elle est exécutée :
- directement de pied ferme
 - en un seul mouvement
 - en deux mouvements au maximum
- 5 - Pendant les minutes de repos :
- l'arbitre autorisera une ou plusieurs personnes à intervenir auprès du tireur
 - l'arbitre n'autorisera pas l'intervention d'une ou plusieurs personnes auprès du tireur
 - l'arbitre autorisera la personne désignée avant le match à intervenir auprès de son tireur
- 6 - Le corps à corps volontaire pour éviter une touche :
- est interdit aux trois armes
 - est autorisé à l'épée s'il est exécuté sans brutalité, ni violence
 - est autorisé aux trois armes
- 7 - Pour arrêt abusif de combat :
- l'arbitre doit infliger un carton rouge au tireur fautif
 - l'arbitre doit laisser, lors des arrêts de combat, au minimum 20 secondes avant une remise en garde
 - l'arbitre doit infliger un carton jaune au tireur fautif
- 8 - Au cours d'un match, un spectateur crie et chahute un des deux tireurs et le perturbe :
- l'arbitre donne un carton rouge au tireur soutenu par le spectateur
 - l'arbitre averti le fautif par un carton jaune et ensuite l'expulse s'il continue
 - l'arbitre ne dit rien
- 9 - La touche portée par un tireur qui sort de la piste avec un pied :
- est annulée dans tous les cas
 - est accordée, si l'action est lancée avant le « halte »
 - est accordée dans tous les cas
- 10 - A la fin d'un match en poule, le score est de 2/2 et aucune touche n'est marquée après la minute supplémentaire :
- l'arbitre écrit le score du match : V5-D5
 - l'arbitre écrit V2 pour le tireur qui a gagné le tirage au sort et V1 pour son adversaire
 - l'arbitre écrit le score du match : V2-D2

NOM :

- 11 - Un tireur pose un pied hors de la piste et l'arbitre arrête le combat :
- le tireur qui est sorti recule d'un mètre par rapport à l'endroit où il se situait au début de l'action
 - l'adversaire avance d'un mètre et le tireur sorti doit reculer pour reprendre sa distance
 - l'arbitre remet les deux tireurs à distance sur la piste, à l'endroit de la sortie du pied, et fait reprendre le combat
- 12 - L'arbitre déclarera une non-combativité lorsque :
- les deux tireurs sont hors de distance pendant plus d'une minute
 - il y a environ une minute de combat sans touche
 - les deux tireurs ne marquent pas de touches pendant 15 secondes
- 13 - Lorsqu'un tireur tourne le dos à son adversaire :
- l'arbitre lui donne un carton jaune et annule la touche éventuellement portée
 - l'arbitre arrête le combat et annule la touche éventuellement portée
 - l'arbitre lui donne un carton rouge
- 14 - Au cours d'une poule, le tireur qui éventuellement tire deux matchs consécutifs, doit avoir un repos de :
- 5 minutes
 - 10 minutes
 - 3 minutes
- 15 - Un tireur, déjà sanctionné d'un carton jaune, commet une nouvelle faute. L'arbitre :
- lui inflige un carton jaune.
 - lui inflige un carton rouge et remet les tireurs en garde, à leurs limites, au milieu de la piste.
 - lui inflige un carton rouge, laisse les tireurs où ils sont et reprend le match.
- 16 - Un tireur se blesse sur la piste :
- il a droit à 10 minutes d'arrêt, décomptées à partir de l'avis du médecin
 - il a droit à 5 minutes d'arrêt, décomptées à partir de l'avis du médecin
 - il a droit à 10 minutes d'arrêt, décomptées à partir du moment où il se blesse
- 17 - Lorsqu'un match est suspendu suite à un corps à corps ou une flèche :
- chaque tireur recule pour reprendre la distance
 - le tireur qui a subi l'action reste à sa place
 - les deux tireurs se remettent en garde où ils veulent
- 18 - Lorsqu'un tireur doit se retirer au cours d'un relais, suite à une blessure dûment constatée :
- le capitaine d'équipe peut demander l'entrée du remplaçant pour finir le relais commencé
 - l'arbitre n'autorise pas le tireur remplaçant à entrer en piste et à finir le relais
 - l'arbitre demande au Directoire Technique de prendre la décision
- 19 - Lors de la vérification du matériel, l'arbitre s'aperçoit qu'un tireur n'a pas de plastron protecteur :
- il lui donne un carton jaune, lui demande de le mettre lors du prochain match et débute le combat
 - il lui donne un carton jaune et lui demande d'aller mettre son plastron
 - il lui donne un carton rouge
- 20 - En cours d'épreuve individuelle, si un tireur ne se présente pas, dès l'injonction de l'arbitre, sur la piste, prêt à tirer :
- il reçoit immédiatement un carton jaune
 - il reçoit immédiatement un carton rouge
 - il reçoit immédiatement un carton noir
- 21 - La mise en garde au début et pendant le combat a lieu :
- au bord de la piste si les deux tireurs le désirent
 - là où les tireurs se trouvaient au moment du « halte »
 - toujours au milieu de la largeur de la piste
- 22 - Sortie latérale de la piste afin d'éviter une touche, pour la 3^{ème} fois dans le même match :
- carton jaune
 - carton rouge
 - pas de sanction